

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 14 Avril 1891

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 10 de ce mois, a nommé Grand' Croix de l'Ordre de Saint-Charles, M. le Vice-Amiral Charles-Marie Duperré, Commandant en chef l'escadre française de la Méditerranée.

NOUVELLES LOCALES

La fête donnée vendredi dernier au Palais en l'honneur de l'escadre de la Méditerranée a été des plus belles. Les grands appartements étaient ornés avec profusion de verdure et de fleurs; les lustres et les appliques, réunis par des guirlandes disposées avec un goût parfait, avaient été transformés en véritables bouquets, au milieu desquels brillait la lumière électrique, inaugurée le jour même.

150 officiers de l'escadre française et 7 officiers du croiseur anglais l'*Amphion*, actuellement mouillé au Golfe-Juan, étaient présents.

L'armée, l'administration française, les colonies étrangères de Nice et de Monaco étaient largement représentées.

Nous citerons parmi les notabilités présentes :

S. A. S. la Princesse Georges Radziwill ; S. Exc. Lord Lytton, Ambassadeur d'Angleterre à Paris ; le Général de division Baron de Vaulgrenant, Gouverneur de Nice ; le Vice-Amiral Charles Duperré, Commandant en chef de l'escadre ; le Préfet des Alpes-Maritimes et M^{me} Arsène Henry ; le Général Comte des Garets et la Comtesse des Garets ; les Contre-Amiraux Sallandrouze de Lamornaix, O'Neill et Dorlodot des Essarts ; S. Exc. le Gouverneur Général et la Baronne de Farincourt ; les Dames et les Officiers de la Maison de Leurs Altesses Sérénissimes ; le Marquis Centurione, Consul Général d'Italie ; M. Harris, Consul de S. M. Britannique, et M^{me} Harris ; M. Glaize, Consul de France ; M. de Batourine, Consul de Russie ; le Baron de Brück, Vice-Consul d'Allemagne ; le Comte Negri di Lamporo, Vice-Consul d'Italie ; Smith, Vice-Consul d'Angleterre ; les principaux fonctionnaires de la Principauté.

L'éclat des nombreux uniformes et l'élégance des toilettes formaient un brillant ensemble. Les danses, qu'un orchestre d'élite enlevait, se sont terminées fort avant dans la nuit par un cotillon tout à fait réussi que le Marquis Spinola et M^{lle} Oliver, Dame d'honneur de la Princesse, le Comte Orłowski et M^{lle} Rose d'Elchingen, ont merveilleusement conduit.

Un buffet servi dans le salon des Arcades et un souper intime, présidé par Leurs Altesses Sérénissimes, ont complété cette belle soirée, dont les marins français conserveront certainement un très bon souvenir.

Après le bal, un train spécial ramena les invités à Villefranche et à Nice.

S. A. S. le Prince Héréditaire, accompagné du comte de Lamotte d'Allogny, Chambellan, a quitté

la Principauté, samedi par le train de luxe de 11 h. 28, pour retourner à Paris.

Monseigneur le Prince Héréditaire a été conduit à la gare par LL. AA. SS. le Prince et la Princesse, et salué par S. Exc. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général, et le Comte Gastaldi, Maire de Monaco.

Dimanche matin, 12 avril, LL. AA. SS. le Prince et la Princesse, accompagnés du Lt-Colonel de Castro, Aide de Camp, du Capitaine Gastaldi, Officier d'Ordonnance, et de plusieurs autres personnes, se sont rendus à Villefranche sur le vaisseau-amiral le *Formidable* pour répondre à l'invitation qu'Elles avaient daigné accepter.

Leurs Altesses et leur suite ont embarqué dans le canot de l'amiral, commandé par un Lieutenant de vaisseau.

Aussitôt que le canot eut poussé du quai, un salut de vingt et un coups de canon était tiré du *Formidable*, en même temps que le pavillon Princier monégasque montait au grand mât de ce navire.

Le Prince, en uniforme, avec la Grand' Croix de la Légion d'honneur, a été reçu à bord par le Vice-Amiral Duperré, Commandant l'escadre de la Méditerranée entouré des Contre-Amiraux O'Neill, Dorlodot des Essarts et Sallandrouze de Lamornaix et de leurs Etats-Majors.

Trois hurrahs étaient alors poussés par les équipages de toute l'escadre, rangés sur les bastingages, tandis que la musique de l'amiral jouait l'hymne monégasque.

Le Vice-Amiral Duperré a fait à Leurs Altesses la présentation des Amiraux, des Officiers de son Etat-Major et des Officiers du bord.

Bientôt après nos Augustes Souverains, conduits dans la batterie, assistaient à la messe célébrée par l'Aumônier en chef de l'escadre. Deux prie-dieu avaient été placés en avant pour Leurs Altesses Sérénissimes. La musique a fait entendre pendant la cérémonie des morceaux religieux remarquablement exécutés.

Après la messe était servi un déjeuner de vingt-quatre couverts auquel ont pris part, avec Leurs Altesses Sérénissimes et Leur suite, la Princesse Georges Radziwill, le Duc de Rivoli, M^{me} de Riche-lieu, le Marquis Spinola, Julien Viaud (Pierre Loti), le peintre Bonnat.

A une heure et demie Leurs Altesses Sérénissimes, accompagnées des Amiraux, de leur suite et des personnes invitées, ont quitté le *Formidable*, pendant que la musique reprenait l'hymne monégasque, et se sont rendues à bord du cuirassé le *Hoche*, où une grande fête était offerte par les Etats-Majors de l'escadre. Elles ont été reçues à l'échelle par M. le Capitaine de vaisseau Boutet, commandant le *Hoche*, entouré de ses officiers.

Leurs Altesses Sérénissimes ont parcouru l'arrière de ce cuirassé, où les danses allaient commencer au milieu d'une décoration superbe, puis Elles ont visité les principales installations du navire.

Les Princes ont quitté le *Hoche* seulement à quatre heures, après avoir exprimé à l'Amiral

toute leur satisfaction de l'accueil qui leur avait été fait. Leurs Altesses Sérénissimes sont rentrées en voiture à Monaco.

Nous n'aurions rien à ajouter si nous ne devions constater ici le succès de la matinée magnifique organisée par les Officiers de l'escadre et à laquelle l'élite de la Société monégasque se trouvait représentée à côté de tout ce que le littoral compte en ce moment d'illustrations et de notabilités.

S. M. l'Empereur du Brésil et S. A. R. Madame la Comtesse d'Eu ont assisté jeudi, dans la loge Princière, avec Leurs Altesses Sérénissimes, au 18^e concert classique.

Depuis quelques jours les lilas des jardins Saint-Martin sont en pleine floraison. Cette promenade, si aimée des étrangers, est en ce moment plus fréquentée que jamais.

L'opéra de M. Albert Cahen, *Le Vénitien*, a été supérieurement interprété samedi sur la scène de Monte Carlo. M^{me} Fouquet, dans le rôle de Regina, MM. Duc et Renaud dans ceux de Marco et de Minotti, ont été chaleureusement applaudis. M. Isnardon (le patriarche) et M. Gardoni (le doge de Venise) ont été très bien, M^{me} Perretti (Stella), MM. Cazeneuve (Taddeo), Deltombe (Mourrad) et M^{me} Humbers (Dracos) ont complété un ensemble des plus satisfaisants.

La mise en scène est remarquable, et le gracieux ballet du deuxième acte, dansé par M^{lles} Julia Duval et Rigutto, a mérité les bravos des spectateurs.

Ce troisième acte contient des pages musicales d'un bel effet ; une deuxième audition est nécessaire pour apprécier complètement l'œuvre de M. Cahen, qui dénote un prodigieux travail d'orchestration. M. Renaud s'est montré beau comédien et excellent chanteur, surtout au quatrième acte.

L'orchestre, sous la direction de M. Jehin, a droit à tous nos compliments.

A partir du vendredi 17 avril, les trains de voyageurs ci-après désignés seront supprimés, savoir :

Partant de Nice à 10 h. 30 du matin ; Monte Carlo à 12 h. 20 du soir ; Nice à 12 h. 21 du soir ; Menton à 1 h. 50 du soir ; Nice à 1 h. 29 du soir ; Menton à 2 h. 44 du soir ; Nice à 3 h. 35 du soir ; Menton à 5 h. 35 du soir ; Nice à 5 h. 31 du soir ; Menton à 9 h. 58 du soir,

Et arrivant à Monte Carlo à 11 h. 01 du matin ; Nice à 1 h. du soir ; Menton à 1 h. 5 du soir ; Nice à 2 h. 49 du soir ; Menton à 2 h. 14 du soir ; Nice à 3 h. 33 du soir ; Menton à 4 h. 27 du soir ; Nice à 6 h. 34 du soir ; Menton à 6 h. 32 du soir ; Nice à 10 h. 47 du soir.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille — Une caisse, contenant 230,000 francs de valeurs appartenant au Crédit Lyonnais, avait été dérobée, il y a environ un mois, sur le quai de la gare de Marseille. Le Crédit Lyonnais, qui avait fait frapper d'opposition les titres disparus, vient de recouvrer toutes ces valeurs, par l'intermédiaire d'une Compagnie d'assurances anglaise qui les a retirées des mains des voleurs contre une forte indemnité.

Tourettes-Vence. — Notre récolte d'olives bat son plein, grâce aux splendides journées printanières, qui permettent d'activer la cueillette et de les ramasser dans de bonnes conditions. Quoi qu'il en soit, il y a longtemps qu'on n'avait eu à constater une si petite récolte.

Nice. — Mardi dernier, dans l'après-midi, le patron pêcheur Sigaud Charles a eu la bonne aubaine de capturer, dans la Faie des Anges, un énorme poisson du poids de 600 kilos et appelé en patois niçois *moungé*. Ce poisson appartient à une variété de cétacés vulgairement appelée dans nos parages *Poisson Ange*.

C'est un fameux coup de filet, assez rare sur nos côtes, pour qu'il mérite d'être relaté et qui fait le plus grand honneur à ceux qui l'ont opéré.

Comme il est d'usage, nos pêcheurs n'ont pas manqué de promener, le lendemain, dans les rues de la ville, ce gigantesque poisson.

Villefranche. — L'escadre de la Méditerranée, commandée par l'amiral Duperré, est arrivée jeudi soir dans la rade de Villefranche.

La présence de l'escadre a donné à la rade une animation extraordinaire, elle possède dans ses eaux seize navires de guerre. Cette force navale part aujourd'hui pour Bastia.

San Remo. — La Chambre de commerce italienne de Paris communique la note suivante :

« La Chambre de commerce italienne de Paris porte à la connaissance des industriels et commerçants qu'il a été lancé, à l'étranger, un programme (expédié par milliers d'exemplaires et ayant trait à une exposition internationale industrielle et commerciale qui devait avoir lieu actuellement à San Remo), sous la signature d'un certain Alexandre Camp, soi-disant administrateur délégué d'un comité composé de plusieurs noms, probablement imaginaires, de maisons italiennes et étrangères ; qu'il est avéré qu'il s'agit d'une escroquerie au préjudice d'un grand nombre d'industriels et commerçants étrangers, que le sieur Camp a été dénoncé au parquet de San Remo qui est saisi de l'affaire, et que, par conséquent, la prétendue exposition internationale de San Remo n'a été qu'une amorce pour surprendre la bonne foi des producteurs étrangers. »

CAUSERIE

La Timbromanie

L'émission des nouveaux timbres de Monaco, dont nous avons publié la description dans notre numéro du 10 mars, donne un intérêt particulier aux lignes suivantes que nous empruntons au *Gaulois* :

Le printemps donne, chaque année, le signal de la réouverture de la bourse des timbres-poste, qui se tient à l'angle des avenues Gabriel et Marigny, en face de l'hôtel Laffitte. Cette année, les fidèles boursiers, malgré la bise, sont revenus bravement à leur poste, mais ils réclament plus que jamais un abri couvert pour se livrer à leurs transactions.

M. Alphan ne saurait rejeter la pétition que vont lui adresser les boursiers. Ils n'auront ainsi plus rien à envier aux collectionneurs allemands et autrichiens, qui opèrent dans des locaux réservés.

Si la timbromanie a beaucoup perdu de son importance, en France, depuis la guerre, la bourse des Champs-Élysées tient bon. Cette bourse se tint d'abord, en 1860, dans le jardin des Tuileries, aux abords du carré des Hespérides qui longe la terrasse d'où l'on domine le quai ; elle était en partie composée de fillettes et de jeunes garçons qui, au bout de cinq ou six ans, durent quitter la place à la suite d'actes d'indécence commis par des promeneurs. La petite phalange, plusieurs fois dispersée par les gardiens, se reforma autour du palais du Luxembourg, puis, ce quartier étant trop éloigné du centre, elle prit possession du carré Marigny, où nous la retrouvons, forte parfois de deux cent cinquante à trois cents membres de tout âge et des deux sexes.

Le commerce des timbres, à peu près nul en province, est encore florissant à Paris ; mais ce n'est pas en Allemagne et en Europe qu'il est le plus prospère ; quatre-vingts publications environ sont consacrées en Europe à la science des timbres, alors que la seule Amérique du Sud en compte pour le moins autant.

Depuis 1840, les différents types de timbres-poste émis s'élèvent au chiffre respectable de dix mille ; mais comme les collectionneurs ont établi entre ces nombreux types d'autres variétés, d'après les nuances, les dentelures, les surcharges, etc., ce chiffre monte en réalité à près de cent mille.

Les timbres les plus recherchés, en raison de leur

beauté, sont ceux du Canada, des Etats-Unis anciens, de France (1849) et ceux de la Nouvelle-Ecosse, réputés les plus jolis et les mieux gravés. Ce sont les plus beaux, mais non les plus chers.

N'ayant qu'une valeur fictive, les timbres varient de prix, selon leur plus ou moins de rareté, et aussi selon les acheteurs. Il en est un que les amateurs voudraient pouvoir ajouter à leur collection : c'est le « billet de port payé » que l'on vendait au palais de Justice en 1653, et à l'aide duquel on affranchissait la lettre que l'on désirait faire distribuer dans Paris.

Les deux premiers timbres de l'île Maurice (1847), dits les *Post-Office*, sont cotés de 4 à 5,000 francs la paire. Un Parisien, M. de Ferrary, en possède neuf. A noter encore, parmi les plus recherchés, ceux de la Réunion (1852), valant en moyenne 3,000 francs ; d'Espagne (1850 et 1854), 1,200 francs ; de la Guyane anglaise (1850) ronds et roses, 1,500 à 2,000 francs ; de Hawaï, première émission, 1,000 et 500 francs, etc.

Enfin, comme il n'y a pas de commerce qui n'ait à lutter contre la contrefaçon, il faut signaler aussi les faux timbres, que l'on fabrique en quantité, et dont l'Allemagne expédie des wagons. Beaucoup d'amateurs pensent qu'il ne serait pas sans intérêt de réunir les timbres reconnus faux par des experts commis pour les examiner.

Parmi les collectionneurs, il en est qui préfèrent les timbres avec ou sans l'enveloppe, d'autres prisent tout spécialement les timbres-télégraphe, supprimés chez nous depuis 1870, mais encore en usage à l'étranger, les timbres locaux ou fiscaux, les cartes postales, les timbres neufs, les timbres oblitérés, etc.

L'armée des collectionneurs compte des noms célèbres à divers titres. En France, c'est-à-dire à Paris, MM. Ph. La Renotière de Ferrary, dont la collection, la plus riche qui soit au monde, est évaluée à un million ; Arthur de Rothschild, dont la collection, aujourd'hui vendue, valait à peu près 150,000 francs ; Erard Le Roy, d'Étiolles, le docteur Legrand, auteur d'un ouvrage sur les timbres du Japon ; de Bosredon, ancien conseiller d'état, sont au premier rang.

M. de Rothschild a fondé une société timbrologique dont les membres ont pour but l'étude des timbres considérés soit en eux-mêmes, soit dans leurs rapports avec la chronologie, l'histoire et la géographie, l'administration, la finance, la linguistique et les beaux-arts.

En Angleterre, la collection de sir J.-K. Tapling, de Londres, membre du Parlement, est estimée à 7 ou 800,000 francs ; celle du duc d'Edimbourg a également une grande valeur. En Russie, le premier collectionneur n'est autre que le czar Alexandre III. J. Vickers Painter est le mieux timbré des Américains des Etats-Unis.

La jeune reine Wilhelmine des Pays-Bas fait aussi collection de timbres-poste.

Certains collectionneurs, jaloux de leur trésor, le dérobent à la vue des profanes et même des initiés ; par contre, il en est qui étalent leurs richesses. Ainsi, les murs du parloir du couvent des frères de Saint-Jean-de-Dieu sont tapissés de timbres, au nombre de plus d'un million, laborieusement amassés par ces religieux, et disposés par eux de telle façon qu'ils représentent un paysage chinois, un château espagnol, des chiens, des oiseaux, des fleurs, etc., le tout agrémenté d'inscriptions, de franges et d'arabesques.

De même que les fleurs, les timbres-poste ont le don de traduire divers sentiments dans un langage conventionnel, que peuvent seuls avoir inventé des prisonniers ou des amoureux ; selon la place qu'ils occupent sur une enveloppe ou la manière dont ils sont posés, ils signifient telle ou telle chose...

Le promoteur de la timbromanie, Rowland-Hill, songeait-il à tout cela et au chemin que ferait le petit carré de papier — qui, depuis, a fait tourner tant de têtes — lorsque, en 1840, Londres lança l'humble spécimen d'un penny ?

VICTORIEN MAUBRY.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

La saison mondaine est enfin ouverte : les bals ont commencé. Beaucoup d'invitations portent la mention : de neuf heures à minuit. Mais, il faut le reconnaître, cette tentative au profit des personnes qui aiment à se

coucher de bonne heure n'a qu'un médiocre succès, et cette année, comme les précédentes, les soupers se prolongent jusqu'à six heures du matin.

Il y a eu beaucoup de bals blancs. L'un des plus réussis a été celui qu'a donné la comtesse de Lévis-Mirepoix en l'honneur de sa fille, qui faisait son premier début dans le monde et qui a conduit le cotillon avec le comte Henri de Portes. Les demoiselles portaient des toilettes printanières, garnies de fleurs blanches ou roses. Cette fête de la jeunesse s'est terminée par un souper servi dans la salle même du bal ornée de feuillages et de fleurs, éclairée *à giorno* à la lumière électrique.

L'hôtel de Rohan a ouvert ses portes aux amies de M^{lle} de Rohan, toutes en rose et en blanc. Rien de plus séduisant que les danses de ces jeunes filles de la plus haute aristocratie au milieu de ces salons ornés de statues, d'objets d'art, de tableaux des plus grands maîtres et de tapisseries qui sont des merveilles. Le souper a été servi dans la vaste salle à manger aux boiseries blanches rapportées du vieux château de Rohan, à Pontivy, et servant de cadre à des tapisseries de Oudry. La table d'honneur comprenait dix-huit couverts, par allusion aux dix-huit ans de la jeune fille. Le cotillon a été conduit par M. Henri de Portes et M^{lle} de Rohan-Chabot.

On a dansé chez M. Dreux et chez M^{me} Ulmann, où le cotillon a été conduit en double par les deux filles de la maison, dansant, l'aînée avec M. Marcel Haentjens, la seconde avec M. Froment-Meurice.

Bals très élégants chez M^{me} Aubry, chez M^{me} Paul de Salvette, chez M^{me} Henri Schneider qui rouvrait son hôtel princier de la rue Saint-Honoré.

Très jolie matinée dansante chez la comtesse de la Treillais, où les danses, qui se sont prolongées fort tard, ont été terminées par un cotillon conduit par M^{lle} de la Treillais et le comte Henri de Portes.

Dimanche prochain, bal de jeunes filles chez la baronne Gustave de Rothschild, revenue depuis une semaine du Caire.

On a pendu beaucoup de crémaillères cette semaine. Plus de deux mille invitations avaient été lancées pour l'inauguration du nouvel hôtel du comte et de la comtesse de Chaumont-Quitry, avenue d'Éna. Au programme, Coquelin cadet et M^{lle} Bertiny de la Comédie-Française, le couple Bruet-Rivière et les Tziganes parisiennes.

Grand dîner chez la princesse de Wagram, qui ouvrait pour la première fois ses salons de l'avenue de l'Alma.

Première des deux réceptions annoncées chez la duchesse de la Torre. M^{lle} Marie Magnier et M^{me} Alice Lavigne ont joué une saynète très gaie ; M^{me} Duparc a chanté plusieurs chansons, et une compagnie de chanteurs napolitains a dit des airs populaires.

La musique est de plus en plus à la mode. Très belle soirée musicale chez M^{me} Jules de Königswarter. On a soupé et dansé aux sons de l'orchestre de Waldteufel. La princesse Constantin Gortchacow a ouvert, pour la première fois de l'hiver, les salons de son hôtel. Magnifique concert où le grand pianiste Paderewski a exécuté une mélodie de sa composition et le scherzo de Chopin. On a également fort applaudi une jeune cantatrice polonaise, M^{lle} Gradowski. Buffet somptueux. Au centre de la table, une colossale gerbe d'orchidées ; aux deux bouts, des treilles couvertes de raisins ; service en porcelaine de Sèvres, surtout en vermeil, étincellements d'argenteries dorées sous les flammes des candélabres. Le corps diplomatique assistait au grand complet à cette magnifique fête.

Soirée dramatique des plus intéressantes chez M^{me} Robert de Wendel, qui faisait les honneurs avec sa fille M^{me} la duchesse de Maillé. Au programme : *Jean-Marie*, d'André Theuriot, et *Histoire du vieux temps*, de Guy de Maupassant, interprétée par les artistes de l'Odéon. Trois cents personnes assistaient à la représentation fragmentaire de *Lohengrin* donnée chez la vicomtesse de Trédern. M^{me} de Trédern, en robe pompadour à fond bleu, interprétait le rôle d'Elsa ; M^{me} Kinnen faisait Ortrude ; MM. Engel, Lohengrin ; Plançon, le roi ; le comte de Gramédo, Frédéric, et Quesnel, le héraut. La soirée n'a été qu'une longue ovation pour tous les interprètes.

Chez M^{me} de la Prade, on a interprété les *Rêves de Marguerite*, de Verconsin. Chez M^{me} Aubernon de Nerville, concert où MM. de Mas, Lohideux, M^{me} Dansaert, M^{lle} Julien, de l'Odéon, et M. Gibert ont été très applaudis. On a chanté d'importants fragments de *Samson et Dalila*, chez M^{me} Maurice Sulzbach, qui a une fort belle voix de mezzo-soprano. Chez M^{me} Diemer, le beau trio des sorcières a été remarquablement exécuté

par M^{mes} Lalo, Leroux-Ribeyre et Marcella Régi. Le maître de la maison a été admirable dans l'exécution de plusieurs morceaux de piano.

Le carnet matrimonial est assez chargé cette semaine.

A Saint-Augustin, mariage de notre confrère M. Camille-Bellaigue, critique musical de la *Revue des Deux-Mondes*, avec M^{lle} Gabrielle Hoskier. Les témoins étaient : pour le marié, M. Charles Buloz, directeur de la *Revue*, et M. Piéron; pour la mariée, MM. Harold Hoskier, et le comte d'Elbée.

Dans la même église, mariage du vicomte Richard de Dampierre avec M^{lle} Jeanne Carraby; les témoins étaient le colonel baron de Vetry et M. Calixte Carraby, le général l'Hotte et le marquis de Dampierre; après la cérémonie religieuse un lunch a réuni chez M^{me} Carraby les amis des deux familles.

Réception de contrat chez M^{me} John Munroe à l'occasion du prochain mariage de sa belle-sœur M^{lle} Munroe avec M. Ridgway. Le mariage aura lieu à l'église américaine, avenue de l'Alma. Les témoins seront : pour le fiancé, le comte de Ganay et M. Arthur O'Connor; pour la fiancée, M. John Munroe et M. Whitelaw-Reid, ministre des Etats-Unis en France.

On annonce également les mariages prochains de M. Paul du Chappotin avec M^{lle} Marie de Chennevières; M. Albert Morel d'Arleux avec M^{lle} Alice Collet; M. Pierre du Chayla avec M^{lle} de la Sizeranne.

M^{lle} Vuillaume, engagée depuis un an à l'Opéra-Comique, a fini par y débiter dans *Mireille*. Cette jolie cantatrice, qui a laissé à Monte Carlo les meilleurs souvenirs, a une voix chaude, bien timbrée et d'une grande souplesse dans les vocalises; mais elle a dans sa manière d'interpréter le rôle de la poétique Arlésienne certains provincialismes dont elle se débarrassera certainement, et l'on peut, dès maintenant, lui assurer une des premières places dans la troupe de notre second théâtre lyrique.

Le théâtre des Folies-Dramatiques, dont M. Vizentini est le nouveau directeur, vient de nous faire connaître *Juanita*, une opérette de M. de Suppé, pour la musique, et de MM. Leterrier et Vanloo pour le livret. La fable du scénario manque d'originalité, mais la musique est charmante et le succès pourra être honorable, grâce aux principaux interprètes : M^{lle} Marguerite Ugalde, MM. Corbin et Guyon fils.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

UNE GROTTE DE 60 KILOMÈTRES DE PROFONDEUR

Il n'est bruit, en Corse, que de la découverte d'une grotte qui l'emporterait par ses magnificences et sa profondeur sur toutes les grottes connues du monde entier. Elle est située à deux kilomètres de la gare de Ponte-Leccia; on y accède très difficilement; son ouverture est petite, mais dès qu'on l'a franchie, on se trouve dans une immense salle dont les parois atteignent jusqu'à 20 mètres de hauteur. De cette première salle, par le moyen de sortés de couloirs, on passe dans d'autres salles successives en nombre indéfini.

Le grotte de Ponte-Leccia n'a pas encore été explorée complètement; quelques touristes ont bien essayé d'y pénétrer plus ou moins profondément; mais après quelques heures de marche, ils revenaient en arrière, exténués, mais émerveillés par le spectacle féérique qu'ils avaient pu entrevoir. Une fois, on voulut en avoir le cœur net.

On chargea un ouvrier mineur de la visite de la grotte. Il y pénétra muni de provisions et de torches de bois résineux; il y séjourna cinq jours, parcourut une distance qu'il estima à près de quarante kilomètres et dut rebrousser chemin après avoir rencontré une nappe d'eau qui lui avait barré le passage.

L'issue de ce vaste souterrain donnerait sur la mer et se trouverait non loin du cap de la Revellata, près de Calvi. En cet endroit existe une cavité profonde, inexplorée aussi, presque au niveau de la mer et connue sous le nom de grotte du Mugissement. Lorsque, par le mauvais temps, les vagues viennent s'y engouffrer, le bruit qu'elles produisent, amplifié par la sonorité des mystérieuses profondeurs de la caverne, acquiert une grande intensité et se répand au loin. Or, lorsque la mer fait ainsi mugir la caverne, on entend, à l'entrée de la grotte de Ponte-Leccia, une espèce de grondement sourd, qui fait songer au mouvement saccadé des vagues.

La grotte de Ponte-Leccia serait donc un immense souterrain de 60 kilomètres de long!

Ce qui a contribué à répandre cette croyance, c'est l'aventure d'un chevrier qui, ayant égaré son troupeau, fut tout étonné d'apprendre un beau matin, que ses bêtes avaient été aperçues du côté de Calvi. Elles avaient paraît-il, le poil tout rouge.

On a alors prétendu que, n'ayant rien trouvé à brouter dans le souterrain où elles s'étaient introduites, elles se seraient, selon une habitude constatée chez les chèvres affamées, mangé la laine les unes aux autres pour tromper leur estomac. Entrées d'un côté, elles seraient sorties par l'autre.

Dans ces immenses galeries où l'air circule parfaitement, où vivent même des chauves-souris, il semble que le sol ait été autrefois un lit de torrent. Il est tout parsemé de rochers arrondis; tantôt, il a une largeur de 20 mètres; tantôt, il offre à peine de quoi laisser passer un homme; il décrit des sinuosités, des courbes; parfois, il suit une pente douce; parfois, il est tourmenté et offre des accidents de terrain plus ou moins prononcés. Peut-être bientôt saurons-nous à quoi nous en tenir sur la grotte de Ponte-Leccia. On assure qu'une caravane s'organisera cet été à Ajaccio; elle comprendra des savants et des touristes.

L'AMBRE ET L'ÉCUME DE MER

On emploie annuellement environ 360,000 kilogrammes d'écume de mer et d'ambre dans les manufactures de pipes.

L'écume de mer, qui forme plus des 2/3 de cette quantité, est un dépôt minéral qu'on retire de la terre. La plus grande partie vient de Eski-Shar dans la Turquie d'Asie.

Il faut environ deux mois à 12 ou 15 hommes pour remplir complètement cent caisses, et la dépense occasionnée par ce travail est d'au moins 1,200 florins d'Autriche. Chaque caisse contient 25 kilos d'écume de mer. Le nombre de ces caisses ou boîtes exportées chaque année est d'environ 11,000 et le centre principal de la fabrication des pipes en écume est le village de Ruhla, dans les montagnes de la Thuringe.

La quantité de pipes ou autres articles fabriqués annuellement est énorme. Il y en a environ 540,000 en vraie écume de mer variant de 0 fr. 30 à 300 fr. pièce; 500,000 imitation écume de 9 fr. 25 à 25 fr. la douzaine; 9,600,000 fourneaux de pipes en porcelaine unis ou peints, de 40 cent. à 12 fr. 50 la douzaine; 5,000,000 de pipes en bois de toutes variétés et de taille infinie; 3,000,000 de fourneaux en argile ou en lave; 15,000,000 de pipes en bois en parties avec bouts ambre, etc. On évalue à 25,000,000 de francs le chiffre annuel de cette industrie.

L'ambre est une résine fossilisée qu'on trouve surtout sur la côte de la mer Baltique entre Königsberg et Mermuel. Ce district en produit environ 100,000 kilos par an. Les morceaux pâles ou couleur de paille s'emploient surtout pour les tuyaux de pipes, les porte-cigares, les porte-cigarettes, etc.; les plaques transparentes et colorées en brun servent à faire des ornements pour les femmes italiennes de la campagne; enfin, avec les spécimens complètement jaunes ou couleur rouge de cerise on fait des colliers et des bijoux pour les beautés des îles des mers du Sud ou pour celles de l'Afrique centrale.

Un bloc d'ambre, sans aucune tache, pesant environ 6 kilos, a été vendu, il y a quelque temps, à Constantinople, 150,000 francs.

Le plus ordinairement, l'ambre a la couleur jaune, mais on trouve aussi des morceaux depuis le blanc le plus pur jusqu'au noir.

Le prix varie de 15 à 400 francs le kilo, suivant la couleur et la qualité.

Le *Petit Journal* rend compte d'une curieuse expérience faite à Paris d'une sableuse mécanique.

Il s'agissait d'une voiture destinée à sabler les rues lorsque l'humidité en a rendu le pavé glissant. La sableuse de M. Paulin ressemble à un tombereau quelconque, mais les roues, en tournant actionnent un engrenage qui, à l'aide de chaînes, transmet le mouvement aux divers organes de la machine, organes peu compliqués d'ailleurs. Le sable tombe de la voiture en petite

quantité, mais d'une façon continue, par une sorte d'entonnoir qui s'ouvre sous la voiture, près de l'essieu.

Une plaque de tôle ronde, placée horizontalement, et tournant avec vitesse, reçoit ce sable, et munie qu'elle est de petites palettes, le projette avec force tout autour d'elle très régulièrement. Dans le tombereau, un espèce de trident est incessamment agité au milieu du sable qu'il empêche de se tasser.

Avec le contenu d'une voiture on pourrait sabler sur l'espace d'un kilomètre nos plus larges voies. L'invention est, on le voit, intéressante, et tous ceux qui conduisent des chevaux dans les villes seraient satisfaits de la voir appliquée.

De nouvelles expériences auront lieu prochainement devant une délégation du conseil municipal de Paris.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le

Mercredi 29 Avril courant

à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

CERCLE DES ÉTRANGERS DE MONACO

1890-1891

SALLE DES CONCERTS DU CASINO

Les Concerts ont lieu tous les jours de 2 h. 1/2 à 4 h. et de 8 h. 1/2 à 10 h. du soir
Le jeudi est réservé aux Concerts Classiques de musique ancienne et moderne

Jeudi 16 Avril, à 2 h. 1/2 de l'après-midi

Dix-neuvième et avant-dernier

CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. ARTHUR STECK

<i>Symphonie Italienne</i>	Mendelssohn.
A. Allegro vivace — B. Andante con moto —	
C. Con moto moderato — D. Saltarello	
presto.	
Ouverture de <i>Geneviève</i>	R. Schumann.
Fragment du <i>Septuor</i>	Beethoven.
I. Andante — II. Scherzo — III. Finale, avec	
cadence exécutée par tous les violons	
Clarinette, M. Prouven; Basson, M. Seigle;	
Cor, M. Bricoux.	
<i>Danse Persane</i>	Guiraud.

L'Administration donne avis qu'il ne lui est pas possible de faire réserver des places aux Concerts classiques.

CONCERTS INTERNATIONAUX

Dimanche 19 Avril, à 2 h. 1/2

Quatorzième et dernier concert : ŒUVRES FRANÇAISES

Le concert de 2 heures et demie est supprimé le mercredi et le vendredi, pour cause de répétitions, pendant la durée de la saison théâtrale.

TERRASSE DU CASINO

REPRÉSENTATION DU BÉBÉ-THÉÂTRE

Sous la direction de M. ANTONIN

Représentations : Mardi, Jeudi, Vendredi, Dimanche, à 2 heures du soir

Cabinet de M^e Henri-Pierre-Jules DESFORGES, avocat
2, avenue de la Gare, Monaco

**VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE
D'UNE MAISON AVEC JARDIN
4, rue des Spelugues
ET D'UN MAGASIN
rue des Fours, à Monaco**

Il sera procédé le vendredi quinze mai 1891, à dix heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, séant au Palais de Justice audit Monaco, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, 1^o d'une maison avec jardin sise rue des Spelugues; 2^o un local servant de magasin sis rue des Fours, le tout à Monaco, et dont la désignation suit.

DÉSIGNATION :

Cette maison se compose d'un corps de logis sur la rue où elle porte le n^o 4, élevée sur caves d'un rez-de-chaussée sur toute la longueur et d'un petit étage à l'ouest composé de quatre pièces, le rez-de-chaussée est percé au midi où existe une terrasse, de deux fenêtres donnant sur un petit jardin entièrement clos de murs, complanté d'orangers, citronniers, néfliers et vignes; à l'ouest la maison est percée d'une seule fenêtre, à l'est existe une petite terrasse et une fenêtre, et au nord où se trouve la porte d'entrée, la maison est percée de deux fenêtres.

Cet immeuble indivis entre le sieur Edouard Blavet et la dame Césarine Blavet, sa sœur, épouse Pierre Ponticaccia, confronte du midi, monsieur Massa de Saint-Roman; du nord, la rue des Spelugues; à l'est, ledit Massa de Saint-Roman, Marquet Joseph et Gastaud Catherine; à l'ouest, un passage commun Sauvaigo Etienne, Massa et Biyovès Félicité.

Cet immeuble figure sur la matrice cadastrale de Monaco, à la section C, n^o 119, de la contenance, savoir: pour la maison, de un are quinze centiares, et, pour le jardin, de quatre vingt-dix centiares, ensemble: deux ares treize centiares;

2^o Le local ci-dessus, servant de magasin d'entrepôt, a la forme d'un rectangle recouvert d'un pavage récent en ciment, ayant son entrée par la rue des Fours et par le jardin sus-désigné, il confronte, au sud, Gonzague; au nord, Marquet Joseph; à l'est, la rue des Fours, et à l'ouest, le jardin Blavet, frère et sœur, et figure sous la matrice cadastrale de Monaco à la section C, n^o 118, pour une contenance de cinquante-six centiares.

Ces immeubles ont été saisis à la requête des sieurs Faraut et Maurel, négociants en vins, associés, demeurant à Nice, ayant pour avocat M^e Desforges, demeurant à Monaco, avenue de la Gare, n^o 2, sur le sieur Edouard Blavet, négociant, et la dame Césarine Ponticaccia, née Blavet, épouse du sieur Ponticaccia Pierre, ex-brigadier de Police, et sur ce dernier, tant en propre que pour tous effets que de droit, demeurant tous à Monaco, par procès-verbal de Mars, huissier à Monaco, en date du vingt-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-dix, visé le même jour, enregistré à Monaco, le trente mai même année, folio 48, case 6, reçu un franc, signé Bertoni, et transcrit après dénonciation au saisi, au bureau des hypothèques de Monaco, le deux février mil huit cent quatre-vingt-onze, volume 1, n^o 43.

Ladite adjudication aura lieu sur la mise à prix fixée par les créanciers poursuivants, de **MILLE FRANCS**, ci. **1,000 francs**

Il est déclaré, conformément à l'article 40 de l'Ordonnance du 3 mars 1865, que tous ceux desquels il pourrait être pris inscription sur lesdits immeubles saisis pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi avocat poursuivant, le dix avril 1891.

Signé: DESFORGES.

1. Enregistré à Monaco, le dix avril mil huit cent quatre-vingt-onze, folio 39 recto, case 3. Reçu un franc.

Signé: BERTONI.

Etude de M^e VALENTIN, Défenseur près le Tribunal Supérieur sise à Monaco, 2, rue du Tribunal

**VENTE DE BIENS DE MINEUR
après renvoi**

A VENDRE EN DEUX LOTS

Le neuf mai mil huit cent quatre-vingt-onze, à dix heures du matin, devant monsieur le Chevalier DE LATTRE, Président du Tribunal Supérieur de Monaco, délégué à cet effet, dans la salle des audiences dudit Tribunal, séant au Palais de Justice.

Les immeubles ci-après désignés, appartenant individuellement: 1^o à la dame Rosalie-Blanche-Victorine MARIE, sans profession, demeurant à Nice, veuve du sieur Ferdinand-Hippolyte PHILIPPE; 2^o au sieur Fernand PHILIPPE, aussi sans profession, demeurant avec elle, son fils mineur.

Sur la poursuite de ladite dame MARIE, veuve PHILIPPE, agissant tant en son nom personnel qu'au nom et comme tutrice légale de son fils mineur susnommé.

Ladite dame ayant M^e VALENTIN pour défenseur, en l'étude duquel elle a élu domicile, à Monaco.

En présence du sieur Louis HUNIQUE, publiciste, demeurant également à Nice, subrogé-tuteur dudit mineur.

DÉSIGNATION :

Premier lot

Une parcelle de terrain de la contenance de cinquante-six mètres carrés environ, sise à Monaco, avenue de la Costa; confrontant: au nord, ladite avenue de la Costa; au midi, le chemin de fer, et au couchant la villa Fernand.

Deuxième lot

Une autre parcelle de terrain, de la contenance de quatre cent quatre-vingt-dix mètres carrés environ, sise aussi à Monaco, au quartier du Tenao; confrontant: de l'est et du midi, l'abbé Brun; du nord, la route de Menton, et de l'ouest, Lazare Crovetto

La vente de ces immeubles a été autorisée par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du trente mai mil huit cent quatre-vingt-dix, qui a homologué une délibération du conseil de famille dudit mineur, tenue le dix avril précédent, sous la présidence de M. le Juge de Paix de cette ville; l'un et l'autre dûment enregistrés; elle a été remise audit jour, neuf mai, suivant ordonnance de monsieur le Président dudit Tribunal Supérieur, en date du huit avril courant, aussi enregistrée;

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur, le six mars dernier.

La mise à prix a été fixée par M. l'Avocat Général, savoir: pour le **premier lot**, à cinq mille francs, ci. **5,000 francs.**

Et pour le **second lot**, à dix-huit mille francs, ci. **18,000 francs.**

M^e VALENTIN, défenseur poursuivant, donnera tous les renseignements nécessaires.

Fait et rédigé par moi, défenseur soussigné, à Monaco, le quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-onze.

Signé: L. VALENTIN.

Dûment enregistré.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivés du 6 au 12 Avril 1891

NICE,	yacht à vap., <i>Lady Mabel</i> , angl., c. Caws, pas ^{rs}	id.
ID.	yacht à vap., <i>Opal</i> , fr., c. Decourtois,	id.
MARSEILLE,	b. <i>Deux-Paulines</i> , fr., c. Sigalos, briques.	id.
ST-RAPHAEL,	b. <i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Aureille, bois à brûler.	id.
SAINTE-TROPEZ,	b. <i>Indus</i> , fr., c. Phion,	sable.
ID.	b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. <i>Deux-Innocents</i> , fr., c. Fornéro,	id.
ID.	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. <i>Marceau</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. <i>Louis</i> , fr., c. Amouretou,	id.
ID.	b. <i>Elisa</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. <i>Volonté de Dieu</i> , fr., c. Davin,	id.

Départs du 6 au 12 Avril

NICE,	yacht à vap., <i>Lady Mabel</i> , angl., c. Caws, pas ^{rs} ,	id.
ID.	yacht à vap., <i>Opal</i> , fr., c. Decourtois,	id.
SAINTE-TROPEZ,	b. <i>Deux-Paulines</i> , fr., c. Sigalos, sur lest.	id.
ID.	b. <i>Indus</i> , fr., c. Phion,	id.
ID.	b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. <i>Deux-Innocents</i> , fr., c. Fornéro,	id.
ID.	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. <i>Marceau</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. <i>Louis</i> , fr., c. Amouretou,	id.
ID.	b. <i>Elisa</i> , fr., c. Ferrero,	id.

Monsieur A. BERTA et ses enfants remercient les personnes qui ont bien voulu s'associer à leur douleur en assistant aux obsèques de

Madame Marie-Angélique BERTA

leur regrettée épouse et mère, et les informent en même temps qu'une **MESSE** sera dite jeudi prochain, 16 du courant, à 9 heures et demie du matin, à l'église Sainte-Dévote, pour le repos de son âme.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)

Avril	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	7	753.5	751.7	751.3	752.4	751.2	12.5	12.6	13.6	15.2				13.4	62
8	52.3	52.1	53.4	53.6	53.9	12.5	15.5	14.3	15.4	12.2	70	Calme	Beau		
9	55.6	55.4	54.8	53.7	54.5	13.2	14.8	14.9	13.7	12.6	64	Calme, E modéré	Un peu nuageux		
10	50.9	49.7	49.6	50.2	50.1	14.2	16.2	18.5	14.6	13.5	34	E léger, O léger	Couvert, beau		
11	52.7	52.8	52.6	53.5	53.4	13.3	16.5	16.4	14.8	12.8	61	O modéré, calme	Beau, un peu nuag., beau		
12	54.6	55.5	55.6	55.9	55.4	14.3	15.5	14.8	13.5	12.2	60	E léger	Beau, un peu nuageux		
13	56.5	56.2	55.8	55.7	55.8	12.4	13.5	13.4	13.5	12.3	59	O fort, modéré	Nuageux		
DATES						7	8	9	10	11	12	13			
TEMPÉRATURES EXTREMES						Maxima	15.6	15.9	14.9	18.5	17.5	16.5	15.8	Pluie tombée: 3mm	
						Minima	10.2	10.4	9.8	11.5	10.2	9.7	9.5		

**POUR BIEN DEJEUNER, DESCENDEZ
A LA RÉSERVE**

Située sur la plage du Canton
A MONACO

RESTAURANT PARC AUX HUITRES
Tenu par **LE NEN**

BOULLABAISSE RENOMMÉE, LANGOUSTES, COQUILLAGES
DINERS SUR COMMANDE
Salons et Cabinets de société ouverts la nuit

**BAZAR
MAISON MODÈLE**

V^{ve} **DAVOIGNEAU**
Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie
— Photographies — Parfumeries — Eventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux
Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE
Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

A VENDRE DANS DE BONNES CONDITIONS
un très beau Bureau en chêne massif
contenant un coffre-fort tout en fer, d'une très grande solidité. — S'adresser au bureau du Journal.

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS
ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS
Locations et ventes de PIANOS

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagon
DANS LES GARES DU DÉPARTEMENT

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

En vente à l'Imprimerie de Monaco:

**L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
POUR 1891**

MM. les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et librairies, les Recueils suivants, seules publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis trente-neuf ans, avec le concours et sous le contrôle des Compagnies:

<i>L'Indicateur-Chaix</i> (paraissant toutes les semaines).....Fr.	> 75
<i>L'Express-Rapide</i> (Indicateur des trains de vitesse) imprimé en gros caractères.....	> 75
<i>Livret-Chaix continental</i> { 1 ^{er} vol., réseaux français.....	1 50
{ 2 ^e vol., services étrangers.....	2 >
<i>Livret-Chaix spécial de chaque réseau</i>	> 40
<i>Livret-Chaix spécial des Environs</i> (sans les plans coloriés).....	> 40
<i>Livret de l'Algérie et de la Tunisie, avec carte</i>	> 50
<i>Livret-Chaix spécial des Environs de Paris avec dix plans coloriés</i>	1 >

Imprimerie de Monaco — 1891